

Communiqué de presse

Malgré la pandémie, il n'y a pas eu de baisse brutale du don d'organes et de transplantations

Berne, 18.01.2021 – La Fondation nationale suisse pour le don et la transplantation d'organes Swisstransplant compte 146 donneurs d'organes pour l'année passée, malgré les restrictions liées à la pandémie de coronavirus. Fin 2020, 1457 personnes attendaient un organe salvateur. En raison de l'absence de déclaration de volonté dans les hôpitaux, la Suisse reste aux prises avec un taux de refus élevé en comparaison européenne. Le processus politique autour de l'initiative en faveur du don d'organes devrait désormais prendre en compte cette problématique.

La Fondation nationale suisse pour le don et la transplantation d'organes se retourne sur une année riche en défis. La pandémie de coronavirus a également eu des conséquences sur le don d'organes, et certains programmes de transplantation ont dû être totalement suspendus. Grâce au rapprochement coordonné des réseaux de don d'organes et des centres de transplantation, la pandémie en Suisse a pu être gérée collectivement, sans baisse brutale du don d'organes.

En 2020, on a compté 146 donneurs post-mortem d'un ou plusieurs organes. Ce sont 11 personnes de moins que l'année précédente. Sur les 146 donneurs, 96 sont décédés suite à une mort cérébrale (Donation after Brain Death, DBD), soit une baisse de 4 pour cent par rapport à 2019. 50 autres donneurs ont succombé à une mort cérébrale après un arrêt cardio-circulatoire (Donation after Cardio-Circulatory Death, DCD). En 2019, il y avait eu 57 donateurs. Au total, cela représente 17 donneurs post-mortem par million d'habitants en 2020. Comparée aux autres pays européens, cette valeur reste basse. L'an dernier, 519 personnes ont pu bénéficier d'une transplantation (y compris donneurs vivants) et ont pu ainsi améliorer leur qualité de vie.

Le nombre des personnes sur la liste d'attente pour un nouvel organe a légèrement augmenté par rapport à l'année précédente. Fin décembre 2020, 1457 personnes étaient inscrites sur la liste d'attente pour un organe salvateur. Fin 2019, elles étaient 1415. Durant l'année passée, 72 personnes de la liste d'attente d'un organe compatible sont décédées. Un problème persiste, à savoir le taux de refus élevé parmi les proches : « Dans de nombreux cas, la volonté de la personne décédée n'est pas connue. En conséquence, 60 pour cent des proches refusent le don d'organes lors de l'entretien avec le personnel hospitalier », souligne le PD Dr Franz Immer, directeur de Swisstransplant. Avec son contre-projet indirect à l'initiative populaire « Pour sauver des vies en favorisant le don d'organes », le Conseil fédéral a reconnu le besoin d'action en matière de don d'organes et entend introduire le consentement présumé au sens large. Le projet fera l'objet d'un débat parlementaire en 2021.

Le Registre national du don d'organes de Swisstransplant propose une opportunité moderne et fiable de consigner sa décision pour ou contre le don d'organes. À la fin 2020, plus de 105 000 personnes s'y étaient inscrites, apportant sécurité, clarté et soulagement aux proches et au personnel hospitalier.

Contact pour les questions médias

PD Dr Franz Immer, directeur de Swisstransplant, médecin spécialisé FMH en chirurgie vasculaire cardiaque et thoracique

Tél. : +41 58 123 80 00

media@swisstransplant.org

Si vous le souhaitez, nous pouvons vous transmettre le nom d'interlocuteurs (experts, personnes concernées) pour votre compte rendu.

Photos :

- [Graphique Nombre de donneurs post-mortem 2016-2020](#)
- [Graphique Comparaison liste d'attente et transplantations 2020](#)

Informations complémentaires :

- Registre national du don d'organes : www.registre-don-organes.ch
- Initiative en faveur du don d'organes : www.swisstransplant.org/initiative

Swisstransplant – Fondation nationale suisse pour le don et la transplantation d'organes

En sa qualité de Service national des attributions mandaté par l'Office fédéral de la santé publique, Swisstransplant est chargée d'attribuer les organes aux receveurs en conformité avec la loi et de gérer la liste d'attente correspondante. La fondation organise au niveau national toutes les activités relatives à l'attribution des organes. À cet effet, elle collabore étroitement avec les organisations étrangères d'attribution. Depuis 2009, Swisstransplant est chargée par la Conférence suisse des directeurs cantonaux de la santé de coordonner, sur l'ensemble du territoire, les tâches des cantons dans le domaine du don d'organes et de tissus fixées par la loi sur la transplantation, de les consolider avec les réseaux de donneurs et d'exploiter les synergies.

www.swisstransplant.org